

**PRISE EN CHARGE DE
L'EVALUATION DE LA DOULEUR****I. OBJET ET/OU OBJECTIFS**

Cette procédure décrit les étapes de prise en charge de l'évaluation de la douleur pour les patients en HAD dans le but de mettre en œuvre des actions visant à soulager la douleur.

II. DOMAINES D'APPLICATION ET PERSONNES CONCERNÉES

Cette procédure s'applique au personnel de l'établissement HAD de la Mutualité Française Charente, médecins, pharmacien, infirmier encadrant, infirmiers de liaison, infirmiers de coordination, aux aides-soignants.

Elle s'applique également aux professionnels libéraux intervenant au domicile du patient.

III. DÉFINITIONS ET/OU ABRÉVIATIONS

- EVS : Echelle verbale simple
- EN : Echelle numérique
- AS : Aide-Soignant
- IDEL : Infirmiers Libéraux
- IDEC : Infirmiers de Coordination

	Rédigé par :	Vérifié par :	Approuvé par :
Nom :	LE ROUX Aurélie IDEC HAD	DELAGE Monique Médecin Praticien en HAD	VELTEN Dominique Directrice HAD
Date :	30/05/2025	30/05/2025	30/05/2025
Visa :			

IV. DESCRIPTION

PROCESSUS	DOCUMENTS
<u>IDEC</u> Lors de la visite d'entrée : ✓ Renseigne la grille d'évaluation de la douleur dans le DPI ou en choisissant en fonction des capacités du patients l'auto-évaluation : Echelle numérique ou EVS ou l'hétéro-évaluation : l'Algoplus. ✓ Informe les patients de l'évaluation de la douleur quotidienne par les AS ou les IDEL. ✓ Précise les localisations de la douleur dans le compte rendu de la visite de suivi ainsi que les traitements antalgiques. ✓ Planifie l'évaluation de la douleur dans la planification des interventions AS en précisant l'échelle d'évaluation retenue dans commentaires. ✓ Si traitement morphinique, ajoute la surveillance des morphiniques dans la planification des interventions AS. Lors des visites de suivis : ✓ Renseigne la grille d'évaluation de la douleur en fonction de l'échelle choisie. ✓ Contrôle les évaluations réalisées par les AS. ✓ Si patient algique, vérifie la prise des traitements antalgiques. ✓ Si nécessaire, informe soit le médecin traitant, soit le médecin praticien en HAD.. ✓ Identifie la typologie et la localisation de la douleur : douleur neuropathique ou par excès de nociception. ✓ Si suspicion de douleur neuropathique, réalise le questionnaire DN4. Dans l'intervalle : ✓ Lecture quotidienne des transmissions AS et IDEL pour identifier les patients algiques. Si besoin, échange avec le professionnel ayant assuré l'évaluation de la douleur. ✓ Si nécessaire, informe soit le médecin traitant, soit le médecin praticien en HAD. Si modification thérapeutique : ✓ S'assure de l'efficacité des nouvelles thérapeutiques par le contrôle des évaluations.	- Annexe 1 : les différentes échelles de la douleur - Evaluation de la douleur et surveillances des morphiniques (DPI) - Annexe 1 : les différentes échelles de la douleur

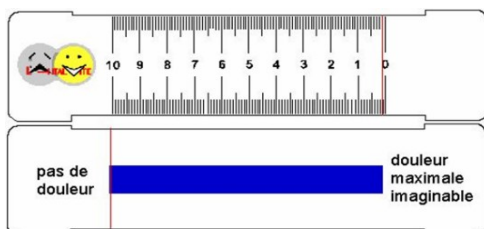
PROCESSUS	DOCUMENTS
<u>MEDECIN PRATICIEN EN HAD</u> ✓ Prend en compte les informations transmises par les IDEC et organise le réajustement des thérapeutiques en fonction de la typologie de la douleur. ✓ Si nécessaire, contacte le médecin traitant. ✓ En fonction de la situation, peut proposer des modalités spécifiques de prise en charge de la douleur : MEOPA, Neurostimulation, Casque de réalité virtuelle Si modification thérapeutique : ✓ S'assure de l'efficacité des nouvelles thérapeutiques par le contrôle des évaluations.  <u>AS</u> ✓ Evalue quotidiennement la douleur suivant l'échelle choisie par l'IDEC et renseigne le DPI ✓ Si traitement morphinique, surveille les effets secondaires de la douleur et renseigne le DPI ✓ Si le patient est algique, fait décrire la douleur au patient (localisation, déclenchement), réalise une transmission ciblée et peut informer l'IDE référente.	- Annexe 1 : les différentes échelles de la douleur - Evaluation de la douleur et surveillances des morphiniques (DPI) - Guide de poche Evaluation de la douleur

V. ANNEXES :

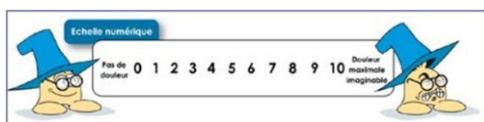
Annexe 1 : Les différentes échelles d'évaluation de la douleur

Annexe 2 : Guide de poche Evaluation de la douleur

Echelle visuelle analogique = EVA



Echelle numérique = EN



Echelle Verbale Simple = EVS

Echelle Verbale Simple	
•	EVS= échelle verbale simple
•	0= 0 douleur
•	1=douleur faible
•	2= douleur modérée
•	3=douleur intense (forte)
•	4= douleur extrêmement intense

ALGOPLUS		
Echelle d'évaluation comportementale de la douleur aigue de la PA présentant des troubles de la communication verbale		
	Oui	Non
1/ VISAGE : froncement des sourcils, grimaces, crispation, mâchoires serrées, visage figé		
2/REGARD : regard inattentif, suppliant, pleurs, occlusion des yeux		
3/PLAINTES ORALES : « aïe », « ouille », « j'ai mal », gémissements, cris		
4/CORPS : retrait, protection d'une zone, refus de mobilisation, attitudes figées		
5/COMPORTEMENTS : agitation corporelle, agressivité, agrippement		
TOTAL : oui/5		

NATURE DES MODIFICATIONS		
Version	Date	Objet de la modification
1	04/04/2024	Création de la procédure
2	30/05/2025	Actualisation